

Commission pour le patrimoine culturel (« COPAC »)

**Vu la loi du 25 février 2022 relative au patrimoine culturel ;
Vu le règlement grand-ducal du 9 mars 2022 déterminant la composition, l'organisation et le fonctionnement de la Commission pour le patrimoine culturel ;**

Attendu que l'immeuble sis 14, rue Godchaux à Luxembourg-Hamm se caractérise comme suit :

La maison d'habitation (**GEN**) sise 14, rue Godchaux est une villa isolée en style éclectique (**PDR**) aussi connue sous l'appellation Villa Godchaux¹ (**TYP**). La dénomination de la rue, tout comme celle de l'immeuble, font référence à la famille Godchaux qui avait érigé et développé dès les années 1830 une grande industrie textile à Hamm, plus précisément à Schleifmühle. Les usines Godchaux ont fait croître la population de Hamm de manière décisive. En 1874, Hamm s'émancipe de la commune de Sandweiler et devient une commune indépendante, jusqu'à son incorporation à la ville de Luxembourg en 1920²(**SOC/LHU**).

Une première construction a été érigée à cet endroit vers 1851, agrandie par la famille Godchaux en 1856³. Vers 1869, un nouvel agrandissement est inscrit au cadastre et en 1900 une reconstruction et un agrandissement sont enregistrés⁴. L'immeuble en place de nos jours date donc au moins des environs de 1900, éventuellement des parties de la substance bâtie porteuse, notamment les caves voûtées, pourront être plus anciennes. Sans une analyse approfondie, il n'est pas possible de dire combien de substance bâtie des immeubles précédents a été conservée. Des cartes postales de 1905 et 1911 montrent l'immeuble tel qu'il est toujours en place de nos jours. A l'époque de construction de la maison le propriétaire est Jules Godchaux (1845 – 1917).

La façade avant donne sur la rue menant de Hamm vers Schleifmühle, la façade arrière donne sur un petit jardin, bordé par l'Alzette, la façade latérale droite donne sur la prolongation du jardin (**TYP**), bordé par des murs en pierre naturelle (**TYP**) et la façade latérale gauche donne sur un passage et l'immeuble voisin. L'immeuble est implanté sur un plan irrégulier avec des parties en saillie et s'élève sur deux niveaux, surmonté par un niveau en combles illuminé par diverses lucarnes (**AUT/PDR**). La façade principale se divise en trois travées d'ouvertures dont la centrale abrite l'entrée. Cette dernière a conservé sa porte d'origine en bois avec des parties supérieures en verre et une grille en ferronnerie (**AUT/PDR**). Le tout est surmonté par un petit auvent. La partie droite de l'immeuble est mis en évidence par sa sorte d'oriel polygonal. La façade latérale droite se distingue entre autres par un oriel et une ouverture en plein cintre de même que par sa terrasse couverte. Tandis que la façade postérieure présente une composition plus régulière, la façade latérale gauche est de nouveau plus irrégulière en ce qui concerne sa composition et la forme et taille des ouvertures. La toiture est une imbrication des divers toits surmontant les différentes parties de la maison. En outre, la toiture se

¹ Sans pour autant la confondre avec la villa des Roses, autre villa de la famille Godchaux sise 8, rue Godchaux.

² Vdl.lu – die 24 Stadtviertel (<https://www.vdl.lu/de/die-stadt/kurzgefasst/die-24-stadtviertel>)

³ Administration du Cadastre et de la Topographie, cases-croquis n°113 et n°234 et tableaux indicatifs supplémentaires des exercices de 1851 et 1856.

⁴ Administration du Cadastre et de la Topographie, cases-croquis n°477 et n°758 et tableaux indicatifs supplémentaires des exercices de 1869 et 1900.

distingue par un léger débordement et des éléments de décors tels que des aisseliers aux coins de la partie polygonale **(AUT/PDR)**.

A l'intérieur, l'immeuble conserve ses divisions et sa composition, de même qu'un nombre important d'éléments historiques de grande qualité tels que : des revêtements de sol en terrazzo et mosaïque, des revêtements de sol en bois, des portes intérieures avec leurs chambranles en bois et avec leurs quincailleries, des cheminées en marbre, un escalier en bois, des décorations en stuc sur les plafonds, les dessus des portes et les murs, ainsi que des fresques peintes au-dessus des portes **(AUT/PDR)**.

L'immeuble est une villa représentative qui a conservé un important degré d'authenticité, aussi bien en ce qui concerne sa substance bâtie que ses éléments de finition et de décoration à l'extérieur et à l'intérieur. En outre, elle est un témoin lié à l'histoire et au développement de Hamm, de l'industrie à Schleifmühle et de la famille Godchaux. Ainsi, d'un point de vue historique, architectural, artistique, artisanal, social et urbanistique, l'immeuble présente un intérêt public à être protégé.

Critères remplis : authenticité **(AUT)**, genre **(GEN)**, typologie **(TYP)**, période de réalisation **(PDR)**, histoire sociale ou des cultes **(SOC)**, histoire locale, de l'habitat ou de l'urbanisation **(LHU)**.

La COPAC émet à l'unanimité un avis favorable pour un classement en tant que patrimoine culturel national de l'immeuble sis 14, rue Godchaux à Luxembourg-Hamm (no cadastral 593/1730). Les membres proposent d'intégrer le jardin dans le périmètre de protection (no cadastral 593/1731).

Présent(e)s : Almedina Becirovic, Gaetano Castellana, Heike Pösche, Jean-Claude Welter, John Voncken, Marc Schoellen, Mathias Fritsch, Michel Pauly, Patrick Bastin, Régis Moes, Silvia Martins.

Luxembourg, le 24 janvier 2024